

FRANÇOIS LAMOUREUX À TRAVERS SES ARCHIVES

Catherine Previti Allaire

François Lamoureux naît en 1946 en Charente. Après une jeunesse passée dans le Sud-Ouest et marquée par la perte précoce de son père médecin ainsi que par sa scolarité à l'École militaire de Sorèze, il étudie dans la capitale où il obtient son diplôme de l'Institut d'études politiques et son doctorat en droit à l'université Paris II. Assistant des professeurs Georges Vedel et Philippe Manin, il revêt par la suite cette fonction à Paris I avant d'enseigner le droit international à l'université de Metz (1971-1978). Major au concours d'entrée à la Commission européenne, il débute en tant qu'administrateur au Secrétariat général où il est chargé des Relations avec le Conseil et de la Coordination intérieure. Au Service juridique (1980-1984), il s'occupe ensuite des dossiers Agriculture et Pêche, se concentrant notamment sur les aides et procédures d'infraction.

En janvier 1985, il entre au cabinet du Président Jacques Delors avec qui il partage des convictions socialistes, fédéralistes et européennes. Les dossiers Concurrence et Sidérurgie lui sont attribués. « Son esprit imaginatif et ouvert » et sa « compétence exceptionnelle en matière institutionnelle »¹ le conduisent de surcroît à exercer une responsabilité majeure dans la relance communautaire promue par la Présidence alors que le projet de traité d'Union

européenne du parlementaire Altiero Spinelli a réveillé les consciences et que le couple Mitterrand-Kohl va de l'avant. Au lendemain du Conseil européen de Fontainebleau, François Lamoureux suit les travaux des Comités Dooge pour les questions institutionnelles et Adonino pour l'Europe des citoyens. Il contribue ensuite à la rédaction du Livre blanc sur le Marché intérieur, adopté par le Conseil européen de Milan en juin 1985 et à l'élaboration de l'Acte unique dont ledit Livre constitue la pierre angulaire : comme il le rappellera, les travaux menés par un petit groupe de fonctionnaires un dimanche après-midi dans la salle à manger présidentielle du Berlaymont consacrent en particulier le concept de cohésion économique et sociale mais déçoivent aussi le héraut fédéraliste italien qui, face à une maigre arête au lieu d'un poisson, ironise sur un Président jouant le *Vieil Homme et la Mer*. Passé chef adjoint de cabinet (1989-1991), « l'indispensable »² François Lamoureux veille à la coordination des travaux pour l'Objectif 1992. Il assure en outre le lien avec les deux conférences intergouvernementales sur l'Union politique et sur l'Union économique et monétaire auxquelles l'Acte unique a ouvert la voie et qui amèneront au traité sur l'Union européenne. L'instauration de piliers dans les nouveaux domaines de compétence, à l'initiative des États, va toutefois à l'encontre de ses idées.

1. Jacques Delors avec Jean-Louis Arnaud, *Mémoires*, Plon, 2004

2. Ibid.

En septembre 1991, François Lamoureux assume les fonctions de directeur adjoint au cabinet d'Edith Cresson lors de son bref passage à Matignon. Face aux difficultés économiques et alors que la France doit jouer ses cartes dans une nouvelle donne européenne et ratifier le traité de Maastricht, le Premier ministre recrute François Lamoureux, socialiste « depuis Épinay », expert du Grand marché et des questions industrielles, et partisan naturel du « oui » au référendum. Il prend en charge les questions économiques, budgétaires, industrielles et sociales. Ayant réintégré la Commission dès le printemps 1992 comme conseiller juridique principal, la mise en œuvre de la subsidiarité lui est alors confiée. Consigné dans l'article 5 du traité de Maastricht, ce principe fédéraliste vise à alléger le processus de décision en limitant les compétences législatives de l'Union aux niveaux d'intervention les plus pertinents ainsi qu'à garantir sa majeure proximité avec les citoyens.

Fin 1993, François Lamoureux est nommé directeur de la Politique industrielle. Ses travaux s'inscrivent dans le cadre du « Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi » approuvé par le Conseil européen de décembre 1993 et promoteur d'un nouveau modèle de développement aux multiples implications industrielles moyennant la compétitivité, la recherche, l'emploi, les Réseaux transeuropéens ou le chapitre-clé de la Société de l'information. Sur fond de globalisation et de rapides transformations socio-économiques, l'équipe Lamoureux met de ce fait l'accent sur les marchés porteurs à haute valeur ajoutée que sont les technologies de l'information.

Début 1995, sous la Présidence Santer, François Lamoureux est nommé chef de cabinet d'Edith Cresson, nouveau commissaire à la Recherche, à l'Éducation et à la Formation. Il s'attèle alors à des thématiques dont il souligne à nouveau l'utilité pour la politique industrielle : le développement du savoir (Recherche et Éducation) ainsi que du savoir-faire (Formation) concourt en effet à la réussite du « Livre blanc ».

Fin 1995, François Lamoureux est promu directeur général adjoint des Relations extérieures où il prend la tête de la DGI A chargée des Relations avec l'Europe et les Nouveaux États Indépendants. Suite à la chute du Mur de Berlin puis à l'effondrement de l'Union soviétique, il se trouve confronté à la gestion des mutations géopolitiques qui s'ensuivent. Dès 1996, il préside le Groupe interservices « Élargissement ». Ses travaux aboutiront à « l'Agenda 2000 » destiné à offrir une vision cohérente du futur de l'Union au seul du XXI^e siècle, propre au renforcement de ses politiques et au défi de l'élargissement. Il pilote ensuite la stratégie de pré-adhésion avec les pays d'Europe centrale et orientale. Face aux difficultés suscitées par la transition vers l'économie libérale et les répercussions de la crise financière russe, il réforme les programmes d'aide destinés à favoriser l'économie de marché et l'ancrage démocratique. Sur le front de l'ex-Yougoslavie, ravagée par les guerres de Bosnie (1992-1995) puis du Kosovo (1998-1999), il œuvre à stabiliser, reconstruire et aider le retour des réfugiés ; ou selon l'expression qu'il emprunte à la diplomatie française, à « l'europanisation des Balkans » placés au centre d'un écheveau d'instances internationales. Du

côté de l'Association européenne de libre-échange, il s'enorgueillit enfin des accords signés avec la Suisse en 1999 dont l'un garantit notamment la libre circulation des personnes.

Fin 1999, François Lamoureux est nommé directeur général des Transports avec l'adjonction, en 2000, de l'Énergie. Il forme alors « un couple aussi improbable que soudé et productif » avec la commissaire conservatrice Loyola de Palacio, selon Pascal Lamy. Concernant le dossier de la sécurité nucléaire à l'Est qu'il retrouve, il s'agit d'éviter le scénario de 1986 à Tchernobyl. Poussant à la mise en place d'un marché européen de l'Énergie, voire paneuropéen, il travaille à l'adoption, en novembre 2000, du Livre vert intitulé « Vers une stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement énergétique ». À cet égard, il se fait le paladin d'un développement nucléaire sécurisé et du Dialogue énergétique avec la Russie pour contrebalancer les fournitures pétrolières du Moyen-Orient.

Sur le plan des Transports, il pousse à l'adoption du Livre blanc (septembre 2001) : ces derniers sont un vecteur fondamental de cohésion et du Marché sans frontières où circulent les services, les capitaux mais aussi les individus et les marchandises. L'objectif est de maîtriser leur croissance exponentielle depuis leur libéralisation : rééquilibrage des modes, qualité, efficacité et sécurité sont les mots d'ordre. Une seconde bataille du rail est ainsi engagée pour contrer la suprématie du transport routier, plus dangereux et polluant — il s'agit notamment de respecter les engagements de Kyoto — tandis qu'une Agence ferroviaire européenne voit le jour. Côté mer — François

Lamoureux est un passionné de voile —, la création de l'Agence européenne de sécurité maritime symbolise les avancées obtenues suite aux naufrages des pétroliers « Erika » et « Prestige » (1999-2002). D'autre part, les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le jour de l'adoption du Livre blanc sur la politique commune des Transports, puis le déclenchement de la guerre d'Irak en 2003, soulignent l'urgence de réguler le trafic aérien et d'assurer sa sécurité. Fin 2003, naissent l'Agence européenne de la sécurité aérienne et le « Ciel unique » tandis qu'une Charte des passagers valorise leurs droits (2004). Trois clés « horizontales » favorisent ces politiques sectorielles : l'intermodalité avec le programme Marco Polo (2003) ; la politique de tarification pour privilégier certains modes ou réseaux (« Eurovignette ») ; le développement des Réseaux transeuropéens. Galileo, système intelligent de positionnement et navigation satellitaire face aux GPS américain et Glonass russe, constitue aussi un fleuron de l'industrie communautaire et de l'action de François Lamoureux.

Tout au long de sa carrière, ce dernier cultive la réflexion institutionnelle. Il participe aux clubs Cetona et Plaza constitués autour de Jacques Delors dès 1993 pour éviter une dérive intergouvernementale et « l'impossible statu quo », puis à la création du think-tank Notre Europe. Au sein de la Commission, il fait partie du Groupe des directeurs généraux sur l'architecture institutionnelle pour une Union élargie (2002) puis guide le groupe restreint de fonctionnaires auquel le Président Romano Prodi, soucieux de la gouvernance européenne,

confie la rédaction d'un projet de traité constitutionnel européen : il s'agit d'alimenter les réflexions de la Convention. François Lamoureux se félicite du retour à la méthode communautaire pour refonder l'architecture institutionnelle et éviter les « replâtrages » opérés par les traditionnels traités. A compétences constantes, le document Pénélope vise à répondre au triptyque de Laeken : « unifier, simplifier et démocratiser ». Prouesse d'une centaine d'articles, ce livre de poche que François Lamoureux veut à l'instar du Petit Livre rouge ou d'une Bible, est prudemment qualifié d'étude technique ou de faisabilité. Il est toutefois accueilli diversement au sein de la Commission en décembre 2002 ; les difficultés tactiques de sa présentation à la Convention et à la presse font également que « ce travail monumental fut écarté pour excès d'ambition fédéraliste, même si les spécialistes lui reconnaissent aujourd'hui la précision, la cohérence et la puissance qui ont manqué au projet de traité constitutionnel »³ rédigé sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Jacques Delors écrira également son regret face à l'abandon d'une œuvre de référence pour « l'orthodoxie institutionnelle ». Au soir de sa vie en 2005 et à la veille du traité de Lisbonne (2007) où il ne pourra mesurer son apport, François Lamoureux assiste à l'échec du référendum sur le texte d'une Convention dont il craignait les « allures de CIG », propres à coaliser Européens et eurosceptiques.

Interprétant son affectation, en janvier 2006, par la présidence conservatrice de Jose Manuel Barroso au Secrétariat général comme une relégation et affecté par la remise en cause de certaines orientations de sa politique des Transports (priorité du rail, développement durable...), l'homme au franc-parler, « à la personnalité rugueuse [et] aux convictions profondes »⁴ préfère retourner à sa carrière universitaire, à Bordeaux. La maladie l'emporte dès août 2006, à seulement 59 ans.

3. Voir « Gagner la haute mer », hommage de Pascal Lamy, paru dans *Le Monde* le 28 août 2006 et reproduit en page 98 de ce recueil.

4. *Ibid.*